

**Mairie de GATEY**  
**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du**  
**29 mars 2018**

L'an Deux Mil dix-huit, le 29 mars à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de GATEY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme LACAILLE Isabelle, Maire.

**PRESENTS** : Mesdames LACAILLE Isabelle et GONNET Marie-Claude, Messieurs, FORT Alain; LAPLACE Bruno, MAURON Bernard, LAHAYE Sébastien, PONCET Alain, CHANOIS Fabien, SCHMIEDER Marc et GUILLEMOT Jean.

**ABSENTS EXCUSES**: GROSS Séverine

**SECRETAIRE** : Mme GONNET Marie-Claude.

### **I COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

Mme le Maire présente les résultats de l'exercice 2017 :

Investissement : 1663,04 € - Fonctionnement : 269 135,28 €

Le résultat global est de 270 798,32 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2017.

### **II COMPTE DE GESTION 2017**

Le conseil adopte à l'unanimité le compte de gestion 2017 présenté par la perception.

### **III AFFECTATION DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2017**

Conformément aux textes en vigueur, le conseil décide d'affecter le résultat 2017 sur l'exercice 2018 comme suit :

- Sur le compte 002 : 269 135,28 €
- Sur le compte 001 : 1 663,04 €

### **IV VOTES DES TAXES**

Le conseil décide de maintenir le taux des différentes taxes pour l'année 2018 :

- Taxe d'habitation : 15.76% - Foncier bâti : 15.96%
- Foncier non bâti : 29.36%

Le produit fiscal attendu est de 105 008 €.

### **V BUDGET 2018**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget 2018 présenté par Mme le Maire. Le budget s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 481 068,28 € pour la section de fonctionnement et à 107 668,09 € pour la section d'investissement.

## VI FRAIS COPAROISSIAUX

Le conseil accepte de payer la somme de 2 348,70 € correspondant au montant des frais coparoissiaux de l'année 2017 à hauteur de 30%. A la demande de la trésorerie, le conseil prend une délibération concernant la répartition de ces frais soit 30% pour Gatey et 70% pour Asnans.

## VII FRAIS SCOLAIRES

Le conseil accepte de payer la somme de 23 624,97€ concernant les frais scolaires de 2015 présentés par la commune de Pleure.

## VIII REMPLACEMENT D'UN AGENT

Le conseil autorise Mme le Maire à recruter des agents contractuels pour le remplacement d'agents momentanément indisponibles.

## IX LIVRAISON CANTINE

Le conseil prend connaissance et accepte l'augmentation du tarif de la livraison des repas. Celui-ci passe de 0,62€ à 0,66€ par repas à partir du 1<sup>er</sup> juin 2018.

## X REMBOURSEMENT CNRACL

Mme le Maire expose une facture de validation de trimestres concernant Me REBOUILLAT Laurence affiliée à la CNRACL. La caisse de retraite demande le paiement des contributions rétroactives concernant la période du 15/07/2006 au 31/12/2009 durant laquelle cette personne était employée par la commune. Cette facture s'élève à 4 583,54 €.

## XI DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le conseil refuse l'attribution de subventions formulées par l'Association Intervillages et la Maison familiale Rurale de Montbozon pour un enfant de Gatey.

## XII COMMISSIONS

Voirie et école : Jean GUILLEMOT

Travaux coparoissiaux : Marc SCHMIEDER

Séance levée à 22h30

GATEY, le 29 mars 2018

